



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°3

Poitiers, le 18 janvier 2021

Vaccination contre la COVID-19 dans le département de la Vienne

À la date du 16 janvier 2021, 3 074 personnes ont été vaccinées dans la Vienne.

À ce stade, les personnes qui peuvent se faire vacciner sont :

- les résidents en EHPAD et Unités de soins de longue durée ;
- les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suites et de réadaptation ;
- les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants ;
- les personnes en situation de handicap vulnérables hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés ;
- les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans et / ou des comorbidités.

Depuis aujourd'hui, le périmètre de la vaccination est élargi aux personnes âgées de 75 ans et plus ainsi qu'aux patients vulnérables à très haut risque.

Les patients vulnérables à très haut risque sont les suivants :

- atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- transplantés d'organes solides ;
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (voir liste sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé) ;
- atteints de trisomie 21.

Ces personnes devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.

La vaccination sera élargie à d'autres publics au fur et à mesure de la mise à disposition des différents vaccins.

6 centres de vaccination contre la COVID-19 sont actuellement ouverts dans le département de la Vienne. Avec l'accélération de la vaccination, d'autres centres ouvriront cette semaine dans le département : **un centre à Loudun et un centre de la CPAM à Poitiers.**

Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne, réunit chaque matin aux côtés de l'ARS, du SDIS et de l'AMF une cellule de crise pour coordonner le bon déploiement des centres de vaccination dans le département.

**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rappel des modalités de prise de RDV :

Site	Adresse	Modalités de rendez-vous	Jours d'ouverture
CHU de Poitiers	2 Rue de la Milètrie 86000 Poitiers	- Par internet : sur le site du CHU de Poitiers www.chu-poitiers.fr ou sur le site www.doctolib.fr - Par téléphone : 05 16 60 40 64, de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi	Du lundi au samedi de 8h15 à 17h40
CHU site de Châtellerault	Rue Docteur Luc Montagnier 86100 Châtellerault	- Par internet : sur le site du CHU de Poitiers www.chu-poitiers.fr ou sur le site www.doctolib.fr - Par téléphone : 05 16 60 40 64, de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi	Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h et de 12h30 à 15h00
CHU site de Montmorillon	2 Rue Henri Dunant 86500 Montmorillon	- Par internet : sur le site du CHU de Poitiers www.chu-poitiers.fr ou sur le site www.doctolib.fr - Par téléphone : 05 16 60 40 64, de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi	Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h00
Polyclinique de Poitiers	1 Rue de la Providence 86000 Poitiers	- Par internet : sur le site www.doctolib.fr - Par téléphone : 05 49 61 70 69	Du lundi au vendredi
Clinique de Châtellerault	17 Rue de Verdun 86100 Châtellerault	Par téléphone au 05 49 85 47 44 de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi	Du lundi au vendredi partir de 7h00
Salle de la Margelle - Civray	12 place du Général de Gaulle 86400 Civray	- Par internet : sur le site www.doctolib.fr - Par téléphone : 07 88 73 26 46	Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Les documents nécessaires pour se faire vacciner :

- Carte d'identité
- Carte vitale
- Prescription médicale pour les patients vulnérables à très haut risque.

Pour les personnes ayant besoin d'être accompagnées pour prendre RDV, il est possible de s'adresser aux espaces France Services (PIMMS de Poitiers, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Les Trois-Moutiers, la Maison des Solidarités de Chauvigny et Saint-Martin-La-Pallu).

La préfecture de la Vienne appelle à la patience de chacun. La campagne de vaccination durera plusieurs mois afin que toutes les personnes souhaitant se faire vacciner puissent obtenir un RDV.

Toutes les informations : www.sante.fr

Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers